



Dialogue interactif sur le rapport intérimaire de l'expert désigné sur la situation des droits de l'homme en Haïti

Genève, le 2 avril 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Vice-Président,

La Suisse est préoccupée par la crise multidimensionnelle en Haïti et la détérioration drastique de la situation sécuritaire au cours des derniers mois. Nous remercions l'Expert pour son travail et son rapport exhaustif. Le constat est sans appel : la situation a atteint un point critique.

Les capacités de la Police nationale d'Haïti sont très restreintes. La Mission Multinationale de Soutien à la Sécurité en Haïti n'a toujours pas été déployée. L'urgence de la situation fait craindre que la question du respect du droit international, en particulier les droits de l'homme, ne devienne accessoire. Une coopération étroite avec l'Expert désigné par ce Conseil est dans ce sens essentielle.

La Suisse s'inquiète également de la situation relative aux droits de l'homme dans le pays. Les femmes et les filles sont systématiquement exposées à des violences sexuelles et basées sur le genre. Les enfants sont parfois forcés de rejoindre les gangs et même de participer activement aux confrontations. Il faut renforcer les institutions haïtiennes pour que les auteurs de ces actes en soient tenus responsables et que leurs victimes soient prises en charge.

Enfin, la gravité de la situation des droits de l'homme doit être documentée et vérifiée,



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Seul le texte prononcé fait foi
Check against delivery

ce qui implique des ressources pour soutenir le travail du Haut-Commissariat aux droits de l'homme et de l'Expert.

Monsieur l'expert,

Comment faire en sorte que la population haïtienne soit protégée contre les violations constantes des droits de l'homme ?

Je vous remercie.